

**De :** POLANCOPALACIO Patricia

**Envoyé :** jeudi 22 mai 2025 22:33

**À :** Assemblées - Vergaderingen (AC-Anderlecht); Secrétaire communal - Gemeentesecretaris (AC-Anderlecht)

**Cc :** BEN HADDOU Fatima; LARIDON Amaury; AKARIOU Hassan; BELAFQUIH Leïla; BESTARD Anne; AKEL Najoua

**Objet :** Question écrite ptb: Borne de recharge voitures électriques

Bonjour

Serait il possible d'avoir un aperçu de l'occupation des bornes pour recharger les voitures électriques?

Quelle est le taux d'occupation? Pour toute la commune et par quartier?

Pourriez vous également nous fournir le nbre de bornes en 2024? Et la planification pour 2025, 2026, 2027?

Avez vous une idée du nbre de voitures électriques à Anderlecht? Et par quartier?

Merci

Patricia Polanco

Groupe PTB-PVDA

Patricia POLANCOPALACIO

Conseillère



Madame Patricia POLANCO PALACIO



Anderlecht, 15 juillet 2025.

**VOTRE CORRESPONDANT.E :** Petit Gwenaël

**OBJET : RÉPONSE A LA QUESTION ÉCRITE ADRESSÉE AU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS CONCERNANT LES BORNES ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE D'ANDERLECHT.**

Madame la Conseillère communale,

Actuellement, la commune d'Anderlecht compte 244 points de recharge, répartis sur 121 bornes électriques. Ces infrastructures enregistrent en moyenne 40 sessions de recharge par point (soit environ 82 sessions par borne) chaque mois, avec un temps de connexion moyen estimé à 5 heures 55 minutes.

À l'horizon 2035, la Région de Bruxelles-Capitale prévoit l'installation de 11.000 points de recharge, soit 5.500 bornes, sur l'ensemble de son territoire. En tenant compte de la taille de la commune et de l'étendue de ses voiries, Anderlecht devra disposer, à terme, de 981 points de recharge, répartis sur 490 bornes. Le prochain déploiement, prévu pour 2026, inclut l'installation de 45 nouvelles bornes, soit 90 points de recharge supplémentaires. Il reste donc 737 points de recharge, sur 368 bornes, à installer entre les déploiements de 2027 et 2035.

Par ailleurs, selon un recensement de Statbel sur les immatriculations des véhicules dans la Région, on observe une progression constante, depuis 2013, des ventes de véhicules hybrides et électriques. En 2024, 66 % des nouvelles immatriculations en Région de Bruxelles-Capitale concernent ces types de véhicules, ce qui représente environ 300.000 véhicules à l'échelle nationale.

Enfin, pour obtenir un aperçu en temps réel de l'occupation des bornes de recharge, nous vous invitons à consulter le site [electrify.brussels](http://electrify.brussels).

Nous vous souhaitons bonne réception de courrier et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

Marcel VERMEULEN

Par délégation :  
L'Échevine de la Mobilité,

Halina BENMRAH

**CONTACT**

Service Développement Urbain et Mobilité  
[mobilite@anderlecht.brussels](mailto:mobilite@anderlecht.brussels)  
02 558 08 60

Administration communale d'Anderlecht  
Place du Conseil 1,  
1070 Anderlecht

[www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be)  
[info@anderlecht.brussels](mailto:info@anderlecht.brussels)  
0 800 9 1070